



REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT : PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
 NOMBRE DE MEMBRES : 19
 En exercice : 19

EXTRAIT DU
 DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
 D'AHETZE

Qui ont pris part à la délibération : 19 (dont une procuration) **SÉANCE DU 30 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six le lundi trente mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune d'AHETZE, convoqué le Jeudi 26 Mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Ramuntcho GOYHETCHE, Maire.

Étaient présent - e - s : M. le Maire Ramuntcho GOYHETCHE, Marie ARAMENDY, Michaël SAUBAGNÉ, Séverine SAINT JEAN, Mathieu PORTET, Murielle MOLÉRÈS, Nathalie DERCOURT, Julien LAVILLARD, Romain FONTALIVE, Pierre ESPONDE, Agnès IRIBARREN, Emmanuel PEREIRA, Odette COQUEREL, Joël LURO, Santiago CAPENDEGUY, Maite FORDIN, Ramuntxo LABAT ARAMENDY, Maider CARRERA INDO.

Excusée : Mme Laura LATASA (procuration à Mme ARAMENDY)

Secrétaire de séance : Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de désigner à main levée le secrétaire de séance. Mme Séverine SAINT JEAN a été désigné en qualité de secrétaire (art L. 2121-15 du CGCT).

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION N°2026 03 03 : Création des commissions municipales et élection des membres

Rapporteur : M. le MAIRE

Le Maire expose qu'en application de l'article L.2121-22 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises.

Elles sont convoquées par le Maire, qui en est le Président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le Maire est absent ou empêché.

Le Maire propose de créer **8 commissions** qui seront chargées d'examiner les objets suivants :

- **Finances,**
- **Ressources humaines,**
- **Démocratie participative, communication, Euskara,**
- **Urbanisme, application du droit des sols (A.D.S) ,**
- **Aménagements durables, travaux et mobilités,**
- **Enfance jeunesse et affaires scolaires,**
- **Solidarités et liens intergénérationnels,**
- **Vie associative, culture et sport.**

Il précise qu'il appartient au Conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission, et de procéder à leur nomination. Conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, les membres des commissions municipales sont désignés par vote à bulletin secret, sauf décision contraire prise à l'unanimité. Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Maire.

Le Conseil Municipal propose la répartition suivante dans le tableau ci-dessous et précise qu'un élu pourra faire partie d'une à 8 commissions.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE - la création de la commission **Finances** ;

PROCÈDE à la désignation des membres de la commission **Finances**,

Nom de la commission	Nombre de membres	Liste de candidats
Finances	11	Ramuntcho GOYHETCHE Marie ARAMENDY (référente) Michaël SAUBAGNÉ Séverine SAINT JEAN Mathieu PORTET Murielle MOLERES Romain FONTALIVE Joël LURO Ramuntxo LABAT ARAMENDY Santiago CAPENDEGUY Maider CARRERA INDO

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE - la création de la commission **Ressources humaines** ;

PROCÈDE à la désignation des membres de la commission **Ressources humaines**

Nom de la commission	Nombre de membres	Liste de candidats
Ressources humaines	10	Ramuntcho GOYHETCHE Marie ARAMENDY (référente) Michaël SAUBAGNÉ Séverine SAINT JEAN Julien LAVILLARD Romain FONTALIVE Odette COQUEREL Ramuntxo LABAT ARAMENDY Santiago CAPENDEGUY Maite FORDIN

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE- la création de la commission **Démocratie participative, communication, Euskara**

PROCÈDE à la désignation des membres de la commission **Démocratie participative, communication, Euskara**

Nom de la commission	Nombre de membres	Liste de candidats
Démocratie participative, communication, Euskara	10	Ramuntcho GOYHETCHE Marie ARAMENDY (référente) Séverine SAINT JEAN Nathalie DERCOURT Agnès IRIBARREN Odette COQUEREL Ramuntxo LABAT ARAMENDY Santiago CAPENDEGUY Maite FORDIN Maider CARRERA INDO

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** - la création de la commission **Urbanisme, application du Droit des Sols (A.D.S)** ;
- **PROCÈDE** à la désignation des membres de la commission **Urbanisme, application du Droit des Sols (A.D.S)** ;

Nom de la commission	Nombre de membres	Liste de candidats
Urbanisme, Application du Droit des Sols (A.D.S)	9	Ramuntcho GOYHETCHE (réfèrent) Michaël SAUBAGNÉ Julien LAVILLARD Laura LATASA Pierre ESPONDE Joël LURO Ramuntxo LABAT ARAMENDY Santiago CAPENDEGUY Maite FORDIN

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** - la création de la commission aménagements durables et mobilités ;
- **PROCÈDE** à la désignation des membres de la commission aménagements durables et mobilités ;

Nom de la commission	Nombre de membres	Liste de candidats
Aménagements durables, travaux et mobilités	12	Ramuntcho GOYHETCHE Michaël SAUBAGNÉ (réfèrent) Marie ARAMENDY Mathieu PORTET Julien LAVILLARD Romain FONTALIVE Pierre ESPONDE Emmanuel PEREIRA Ramuntxo LABAT ARAMENDY Santiago CAPENDEGUY Maite FORDIN Maider CARRERA INDO

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** - la création de la commission **enfance jeunesse et affaires scolaires** ;
- **PROCÈDE** à la désignation des membres de la commission **enfance jeunesse et affaires scolaires** ;

Nom de la commission	Nombre de membres	Liste de candidats
Enfance jeunesse et affaires scola	11	Ramuntcho GOYHETCHE Séverine SAINT JEAN (référente) Marie ARAMENDY Murielle MOLERES Nathalie DERCOURT Laura LATASA Agnès IRIBARREN Joël LURO Ramuntxo LABAT ARAMENDY Maider CARRERA INDO Maite FORDIN

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** - la création de la commission **solidarités et liens intergénérationnels** ;
- **PROCÈDE** à la désignation des membres de la commission **solidarités et liens intergénérationnels** ;

Nom de la commission	Nombre de membres	Liste de candidats
Solidarités et liens intergénérationnels	11	Ramuntcho GOYHETCHE Murielle MOLERES (référente) Séverine SAINT JEAN Mathieu PORTET Nathalie DERCOURT Laura LATASA Agnès IRIBARREN Odette COQUEREL Ramuntxo LABAT ARAMENDY Maider CARRERA INDO Maite FORDIN

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE - la création de la commission **vie associative, culture et sport** :

PROCÈDE à la désignation des membres de la commission **vie associative, culture et sport** :

Nom de la commission	Nombre de membres	Liste de candidats
Vie associative, culture et sport	11	Ramuntcho GOYHETCHE Mathieu PORTET (référent) Marie ARAMENDY Michaël SAUBAGNÉ Julien LAVILLARD Laura LATASA Pierre ESPONDE Emmanuel PEREIRA Ramuntxo LABAT ARAMENDY Maider CARRERA INDO Maite FORDIN

Le conseil municipal prend acte de ces nominations.

Fait et délibéré en séance publique, à Ahetze, le 30 mars 2026,

M. le Maire,

Ramuntcho GOYHETCHE

